



Pascal David
Maire

Avant-propos

Le dynamisme de Quincieux n'est plus à démontrer. Après un été caniculaire, l'automne et son climat plus doux nous ont permis de profiter de tous les événements nouveaux qui se sont succédé depuis la rentrée de septembre. Ils sont développés dans les pages suivantes par chaque adjoint.

Communes, un patrimoine en danger

Le 19 septembre, à l'appel de l'Association des Maires de France (A.M.F.), les élus se sont mobilisés contre la baisse des dotations de l'Etat, qui va se poursuivre jusqu'en 2017. C'est un sujet très préoccupant pour les communes, que l'Etat sera contraint de réviser, suite à ces divers mouvements.

Malgré cela, l'équipe municipale maintient sa ligne de conduite conformément aux objectifs annoncés.

Sécurité, circulation et stationnements

Lors du conseil métropolitain du 6 juillet, a été votée la Programmation Pluriannuelle des Investissements (P.P.I.) pour 2015-2020. Dans la liste des projets retenus figure la totalité des demandes émises par notre commune. Il s'agit :

- de l'aménagement d'un carrefour giratoire sur la RD51 à Veissieux ;
- de la création d'un nouveau parking à la halte ferroviaire ;
- de l'agrandissement du parking route de Chasselay/rue du 8 mai 1945 ;
- de deux études d'aménagement du cœur du village ;
- d'une étude globale de déplacements sur la commune.

Sécurité écoles

Les nouveaux tracés des parkings des écoles élémentaire et maternelle ont été modifiés, après consultation des parents d'élèves, pour améliorer la sécurité de nos enfants. Une vigilance sera apportée au respect des règles de circulation et de stationnement.

La police municipale a reçu pour mission de verbaliser les contrevenants récalcitrants.

Participation citoyenne

Une réunion publique, le vendredi 13 octobre, se tiendra à 18h30 à la salle de la M.J.C.

Cette réunion a pour objectif d'exposer le fonctionnement de ce dispositif basé sur la volonté des habitants à être acteur de la sécurité et de la tranquillité en faisant preuve de bon sens et de vigilance.

Personnel communal

Sophie Curtet, responsable des services depuis plus d'un an, a suivi et fait progresser les dossiers de la commune avec professionnalisme, bonne humeur et convivialité. Elle cesse ses fonctions pour d'autres missions.

L'ensemble du personnel et des élus la remercie et lui souhaite bonne chance dans son futur poste à la Métropole.

Fabien Morin lui succède en qualité de Directeur Général des Services.



QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Interview

Fabien Morin

DGS (Directeur Général des Services)



Vous êtes DGS, en quoi consiste votre mission ?

Collaborateur principal du maire, j'assure l'interface entre les élus et les agents communaux. J'ai deux missions principales :

- manager les équipes pour assurer la mise en œuvre des projets et des politiques définis par la commune,
- apporter l'expertise financière, administrative et juridique auprès des élus.

Voici quelques exemples :

- élaborer et mettre en œuvre le budget,
- organiser les conseils municipaux et mettre en œuvre ses décisions,
- organiser la formation professionnelle des agents.

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai une formation en droit public avec une spécialisation en droit d'urbanisme.

J'ai travaillé pour différentes collectivités, aussi bien en métropole qu'en Outremer. Le poste de DGS de Quincieux m'a intéressé par ses missions, les responsabilités à assumer,

le projet politique et la présence de la commune au sein de la Métropole de Lyon.

Quel regard portez-vous sur la commune ?

A mon arrivée, j'ai senti une équipe solidaire, dynamique et motivée aussi bien au niveau des élus que du personnel communal.

Quincieux est une commune à taille humaine qui bénéficie d'un cadre de vie de qualité, ayant su garder son identité de village tout en s'ouvrant et s'intégrant aux évolutions urbaines.

Propos recueillis par
Véronique Pinceel

Résultats du questionnaire concernant La Poste

Nous avons reçu 203 réponses au questionnaire distribué aux habitants de la commune concernant la fréquentation et les attentes des usagers. Merci à ceux qui se sont donné la peine d'y répondre.

Nous avons constaté que la quasi-totalité des répondants fréquente le bureau de Poste de Quincieux (les $\frac{3}{4}$ uniquement Quincieux). En deuxième position, arrive Trévoux (12%), puis largement derrière Anse (conseiller financier plus disponible), et enfin Neuville-sur-Saône, Chasselay et Saint-Germain au Mont-d'Or (de façon beaucoup plus rare).

Il est ressorti que la fréquentation d'un autre bureau est liée principalement aux horaires d'ouverture inadaptés (en particulier pour les actifs).

Malgré tout, une large majorité des interrogés fréquente le bureau de Poste de Quincieux au moins une fois par semaine. Les services les plus souvent utilisés sont : l'envoi de lettre ou de colis, le retrait de recommandé ou de colis, et les services bancaires.

Concernant les attentes de la population, le questionnaire a mis en évidence qu'il est très important que le bureau de Poste de Quincieux ne disparaisse pas, pour maintenir un service de proximité (pour les personnes à mobilité réduite ou non véhiculées). Ensuite, il s'agit de conserver à minima les horaires actuels avec un besoin évident d'élargissement de l'amplitude d'ouverture afin de satisfaire l'ensemble des habitants et augmenter ainsi sa fréquentation.

Ce questionnaire nous permettra d'apporter des éléments concrets pour défendre auprès des responsables de la Poste le maintien et l'amélioration de notre bureau de Poste.

Synthèse élaborée par
Véronique Pinceel

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Monique Aubert
Adjointe
Petite enfance,
Jeunes et seniors,
Centre Communal
d'Action Sociale

Seniors et Solidarité

Vous avez 75 ans. Si vous n'êtes pas présents sur les listes électorales, inscrivez-vous en Mairie afin de pouvoir recevoir une invitation pour le repas de Noël des Aînés ou pour recevoir à votre domicile un colis de Noël ainsi que des informations adaptées de la part de la commune.

Registre plan canicule ou grand froid

Un registre confidentiel est ouvert en mairie afin de recenser les personnes seules, isolées ou vulnérables. N'hésitez pas à vous inscrire ou à inscrire une personne de votre entourage qui pourrait en avoir besoin.

Des appels ainsi qu'une attention particulière surtout en période de danger seront assurés par les services communaux auprès de ces personnes.

Minibus

Grâce au financement par les publicités d'artisans et de commerçants principalement installés sur Quincieux, la commune a pu se doter d'un minibus de 9 places. Seuls l'entretien et l'assurance restent à sa charge.

Ce véhicule est mis à disposition des associations de Quincieux pour les déplacements de personnes, après la signature d'une convention en Mairie.

Plus d'informations : www.quincieux.fr

Centre de Loisirs Leo Lagrange

L'association Léo Lagrange est gestionnaire de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs.

Elisabeth Leroy, la nouvelle directrice, remplace Julien Peytoureau depuis le 15 septembre.

Tél. : 04 78 28 01 64
Port. : 06 37 67 21 97
Tél. maternelle : 07 87 84 03 38
Mail : elisabeth.leroy@leolagrange.org

Horaires de permanence du bureau :

- 16h30-18h30 mardi et vendredi.
- 10h-11h30/15h-18h30 les mercredis.
- 10h-12h les samedis un mois avant les vacances.

Petite Enfance

Vous recherchez un(e) assistant(e) maternel(le) ?

35 assistantes et assistants maternels sont agréés sur la commune de Quincieux. Vous pouvez consulter la liste sur le site de la Mairie.

Multi accueil Matin Câlin

Modification des jours d'ouverture depuis le 31 août.

Ouverture de 8h à 18h
du lundi au vendredi
ainsi qu'une partie des vacances scolaires.
Tél. : 04 72 26 32 93

Le Minibus et ses sponsors





Laurent Moncel
1^{er} Adjoint
Développement
industriel et
commercial,
Environnement,
Agriculture et
Fleurissement

Fleurissement

Le concours a été marqué cette année par un été de canicule qui n'a pas favorisé les jardiniers. Néanmoins, nous avons pu apprécier de très belles réalisations dont le 1^{er} prix qui a été décerné à M. et Mme Demare pour un ensemble superbe et un potager où viennent se mêler fleurs et légumes d'une qualité remarquable.



Voyage du fleurissement

38 personnes ont participé au voyage à Vongres, tout petit village du Bugey qui sous l'impulsion d'une équipe de bénévoles est titulaire de 3 fleurs au concours régional.

Ce voyage s'est comme d'habitude déroulé dans la bonne humeur grâce notamment à l'investissement de M. Roze, chef d'orchestre de cette journée.

Merci à lui.

Benne à déchets verts

Depuis le 5 septembre, le service rencontre toujours le même succès. La fréquence est d'une semaine sur deux à Quincieux (sur la place du marché), en alternance avec Lissieu (au service technique), ce qui donne la possibilité d'évacuer des végétaux tous les week-ends jusqu'au 21 novembre, sans se rendre dans les déchetteries surchargées le samedi.

Horaires : 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Plus d'informations sur www.quincieux.fr

Ilot des Platanes

Un compromis de vente avec la société NOHAO a été enfin signé, et la restructuration de notre centre bourg va permettre à nos commerces « Utile » et « le Café des Platanes » de poursuivre leur développement.

La commune va devoir reloger « le Café des Platanes » pour la durée des travaux, il a donc déménagé début octobre à la place de l'ancien restaurant « l'Entrepôt » pour cette période transitoire, alors que l'épicerie U ne déménagera qu'en fin de projet.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Entretien des fossés

Notre service voirie a effectué un gros travail d'entretien de curage et d'épuration de nombreux fossés incombant à la commune et les services de la Métropole ont travaillé sur leurs parties.

Sur cette fin d'année, l'Association Foncière de Quincieux devrait elle aussi avoir un plan d'entretien important en concertation avec notre service voirie.

Développement industriel et commercial

Le boucher de Saint-Germain au Mont-d'Or a fait une demande pour s'installer à Quincieux dans une remorque foraine pour commencer.

Vous pourrez le retrouver du mardi au dimanche de 7h à 13 h sur le parking de l'église.



Projet SYTRAIVAL

Le site RKW Guial repris par le SYTRAIVAL a vu le début de sa déconstruction et de son désamiantage.

Ce premier chantier devrait durer jusqu'à la fin de l'année. Une commission de suivi de ce dossier va être mise en place par le SYTRAIVAL avec le concours d'élus, de membres de la PEQ et de riverains.

Des travaux d'amélioration de la sécurité sur les voiries situées entre le Pont de Pierre Blanche et le chemin du Crouloup devraient débuter très prochainement pour faire face au développement de cette zone. Le SYTRAIVAL s'est engagé à prendre ces travaux à sa charge.

Puits de captage des Hautes Combes

Les services de la Métropole ont fait réaliser des essais de pompage sur cette zone pour étudier son potentiel.

Cet été très sec leur a permis d'effectuer ces tests dans les conditions les plus défavorables. Un compte rendu devrait nous être transmis prochainement.

Inauguration du barreau autoroutier A 466

Le barreau a été inauguré le 3 juillet en présence de notre nouveau préfet M. Michel Delpuech, de nombreux élus de la Métropole et du département du Nouveau Rhône, des grands responsables d'APRR, des équipes qui ont travaillé sur ce projet et de nombreux acteurs économiques de notre région.

M. le Maire de Quincieux a remercié les services d'APRR pour leur sérieux et leur écoute tout au long de ces travaux.

Il a ensuite exprimé son étonnement et son mécontentement sur ce barreau étanche dépourvu d'entrée et de sortie et a réitéré sa demande pour la création d'échangeurs. Il a été relayé par nombre d'élus de la Métropole, ce que M. le Préfet a bien enregistré en confirmant qu'une étude d'opportunité était en cours.

La fin des travaux de réaménagement autour de cet ouvrage devrait être réalisée d'ici la fin de l'année, l'entreprise concernée a été désignée cette fin d'été.





Pascal Favre
Adjoint
Urbanisme,
Bâtiment et sécurité
des bâtiments,
Études et projets



Révision du PLU-H (Plan Local d'Urbanisme & d'Habitat)

Depuis le 1^{er} juillet, la révision de notre PLU, qui deviendra PLU-H, est entrée dans une phase active d'écoute et de concertation.

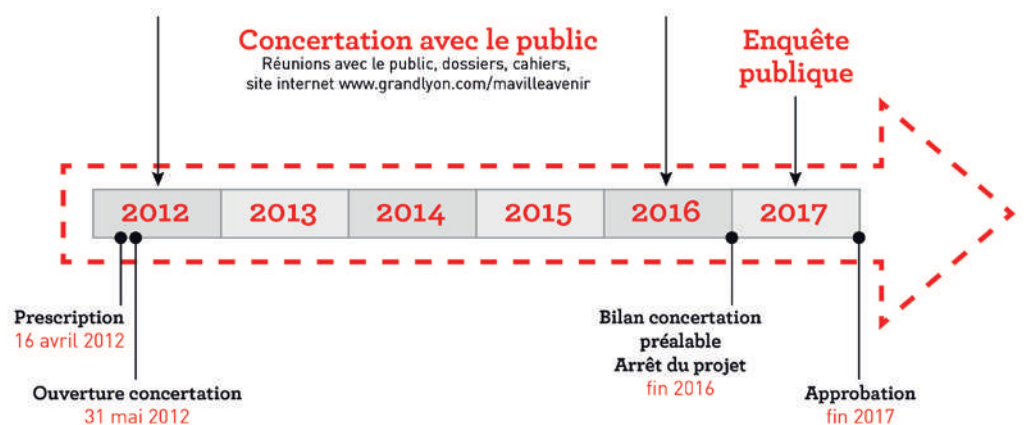
Des documents sont à votre disposition en mairie à cet effet.

Ils sont là pour les explications mais également pour que vous puissiez exprimer vos attentes, vos doléances

et vos remarques sur l'évolution, tant qualitative que quantitative de notre commune.

Cette phase durera 18 mois et sera marquée par des réunions publiques dont la 1^{ère} a eu lieu le 9 octobre à la MJC en présence de certains responsables de la Métropole.

Les phases de l'élaboration du PLU-H



Projet Ilot des Platanes

Que dire sur ce projet, qui n'a déjà été dit ?

Que de difficultés pour arriver au bout d'une vente complexe. Mais enfin nous y sommes ! La vente du tènement au promoteur NOHAO est engagée et nous allons pouvoir mettre des échéances sur les travaux.

Les différents délais d'instruction pour un projet de cette nature sont relativement

longs et des dates prévisionnelles ne pourront être communiquées que lorsque le permis de construire sera déposé.

Cette construction modifiera l'aspect de notre centre village avec ses 2 commerces et ses 23 logements (dont 5 relevant du logement social) et permettra à la fois d'offrir de meilleurs services mais également d'accroître l'offre de logements.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Propriété Lacour

Située au hameau de la Chapelle, cette petite propriété de la commune, fait l'objet d'un arrêté de péril.

Le 29 mai s'est tenue une réunion avec les habitants du hameau pour entendre les différentes propositions sur le devenir de cette bâtisse qui fait face à notre Chapelle.

Nous avons écouté l'ensemble des participants et étudié les différents projets.

Il en ressort qu'au-delà des aspects sécuritaires et de tranquillité publique, le projet le plus cohérent reste la cession pour une reconstruction selon les directives des Architectes des Bâtiments de France, sous condition de la rétrocession à la commune d'un espace suffisant permettant la création d'un abri bus.

Agrandissement caserne des pompiers

Un peu d'histoire... En 1992, la commune construit un bâtiment chemin de la Bottière à l'usage des sapeurs-pompiers, alors corps communal. En 1999, les corps communaux de sapeurs-pompiers disparaissent au profit du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 69). À cette époque, l'usage des bâtiments est rétrocédé au SDIS 69, qui en assume la charge intégrale. Mais le bâtiment reste propriété de la commune.

Aujourd'hui le SDIS 69 est devenu le SDMIS (Service Départemental et Métropolitain d'Incendie et de Secours) et la caserne a vu son effectif croître avec l'arrivée de personnel féminin et de jeunes. Devenue trop petite, un agrandissement est nécessaire.

Le SDMIS a proposé de réaliser cette extension sous réserve de la rétrocession du bâtiment, la commune restant néanmoins propriétaire des terrains. Une délibération du conseil municipal sera donc nécessaire pour acter cette rétrocession et permettre l'engagement des travaux. En agissant ainsi, cette caserne devient pérenne sur son territoire et offre la garantie de secours de proximité.





Elodie Patin
Adjointe
 Affaires scolaires,
 Rythmes scolaires,
 Conseil Municipal
 d'Enfants

Effectifs

148 petits écoliers ont pris possession des cinq classes de l'école maternelle Marie Josée Bajard accompagnés par l'équipe enseignante et les ATSEM. Nous souhaitons la bienvenue à Mme Claire Lecoffre qui rejoint la classe de petite section. Les effectifs restent très chargés en ce début d'année mais nous sommes encore loin du seuil d'ouverture d'une 6ème classe fixé à 165 inscrits.

Côté élémentaire, l'école Marius Gros accueille une nouvelle directrice en la personne de Mme Valérie Melas. Mesdames Odile Fèvre et Muriel Clavel-Pinoit, respectivement en charge des niveaux de CM2 et CE1/CE2 sont venues compléter l'équipe enseignante.

La directrice reste disponible sur rendez-vous les mercredis matin et vendredis toute la journée, Mme Pascaline Berger s'occupant de la classe en ces jours de décharge.

238 élèves ont été comptabilisés par Mme l'Inspectrice le jour de la rentrée. Il ne manque donc que 6 élèves pour atteindre le nombre de 244, ce qui permettrait d'ouvrir une 10^{ème} classe. Nous avons alerté l'Inspecteur et la Rectrice de l'Académie, soutenus en ce sens par nos élus locaux, Philippe Cochet, député et François-Noël Buffet, sénateur. La livraison courant novembre de 19 logements locatifs rue du 8 Mai 45 nous assure d'une hausse des effectifs.

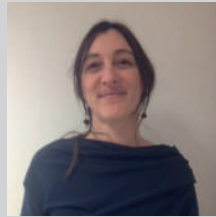
Restaurant scolaire

Les effectifs de cantine restent élevés dès ce début d'année scolaire avec environ 250 repas servis chaque jour (80 en maternelle et 170 en élémentaire en moyenne). Les deux services instaurés

en maternelle sont reconduits car ils offrent un temps méridien plus serein aux enfants et aux 6 encadrants. Deux services s'articulent également en élémentaire orchestrés par 8 animateurs.

Trombinoscope

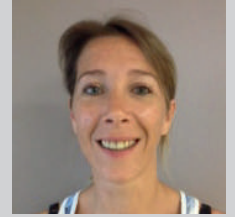
L'équipe du temps méridien



Karine - Responsable enfance, jeunesse et éducation



Béatrice Animatrice



Caroline Atsem



Christelle Cuisinière



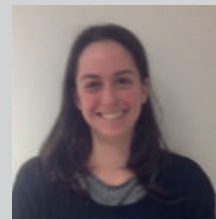
Elodie Animatrice



Isabelle Animatrice



Isabelle Atsem



Julie Animatrice



Leticia Animatrice



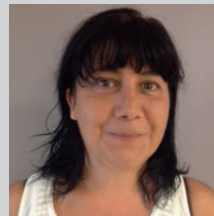
Loubna Animatrice



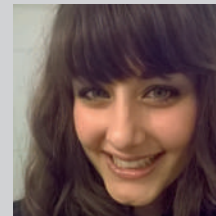
Manon Animatrice



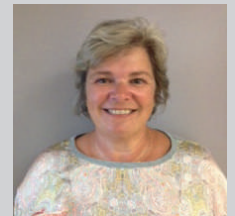
Marie Animatrice



Maryline Atsem



Maude Animatrice



Nathalie Atsem



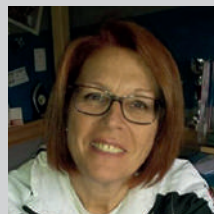
Nathalie Atsem



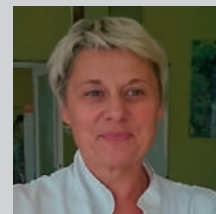
Pascale Animatrice



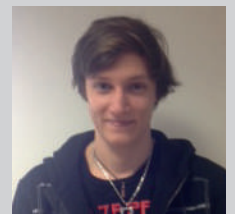
Pascale Animatrice



Sylvie Animatrice



Sylvie Cuisinière



Yohann Animateur



CONTACTS UTILES

Ecole maternelle :
Tél. 04 78 91 12 06
Mail : ce.06922641@ac-lyon.fr

Ecole élémentaire :
Tél. 04 78 91 10 49
Mail : ce.0690855e@ac-lyon.fr

Inscriptions et absences Cantine
et TAP en mairie :
Tél. 04 78 91 10 11
Mail : aje@quincieux.fr

Centre de loisirs Léo Lagrange :
Tél. 04 78 28 01 64
Port. 06 37 67 21 97
Mail : elisabeth.leroy@leolagrange.org

TAP

De nombreuses découvertes cette année encore pour les quelques 300 enfants inscrits. Pour les 94 enfants de maternelle : musique du monde, jeux de ballon, bricolage, culture ou lecture créative, héros des dessins animés ou objets recyclés intègrent les familles d'activités que les enfants ont eu à choisir. En élémentaire, 198 inscrits profitent de nouveaux ateliers tels que musique créative, ultimate, kindball, création de jeux ou scrapbooking. En optant pour un choix par famille d'activités, la commission scolaire répond parfaitement à l'objectif premier de la réforme : favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives. En décidant d'une participation financière des familles (pour 1 enfant : 30 €/période, pour 2 enfants : 50 €/période, pour 3 enfants et + : 60 €/période) la commune souhaite pouvoir continuer à offrir des activités et un encadrement de qualité. Seuls les nombreux dossiers d'inscription rendus en retard ont compliqué la mise en route de cette nouvelle année de TAP.

Parkings

Le traçage a été réalisé sur l'aire de stationnement de l'école maternelle avec l'ajout d'une place pour les personnes à mobilité réduite.

Quant à celui de l'école élémentaire réalisé par les services de la Métropole, il répond désormais aux nouvelles normes de stationnement.

Numérique

L'école élémentaire entre cette année dans l'ère du numérique. Six VPI (Vidéo Projecteur Interactif) ont été installés cet été dans les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2. Les CP quant à eux bénéficient en plus d'une option tactile sur les surfaces. Cet équipement, composé d'un tableau blanc type Velleda, d'un vidéo-projecteur et d'un ordinateur portable, offre des fonctionnalités interactives qui facilitent l'activité des élèves au tableau. Les enseignants ont reçu une formation dispensée par l'installateur.

Interview

Mme Mathis

Institutrice de CP



Comment utilisez-vous le VPI ? Comment s'est passée sa prise en main ?

C'est un outil que j'utilise quotidiennement. A part quelques bugs informatiques de temps à autre, c'est un appareil fiable. Avec ma collègue Mme Attard qui enseigne également en CP, nous sommes réparties le travail de scan des images et des textes des

cahiers de lecture et de mathématiques. Cela nous demande pour l'instant beaucoup de temps de préparation en amont. Cela dit, une fois que nous aurons tout numérisé, nous n'aurons pas grand-chose à reprendre pour les années à venir.

Qu'en pensent les élèves ?

Grâce à ce nouvel outil, les leçons deviennent beaucoup plus ludiques et les enfants sont plus attentifs et plus participatifs. Ils peuvent venir au tableau et entourer ou relier des mots avec le stylet, gommer, changer de couleur... et la réponse va

s'afficher instantanément. Il y a un côté « magique » pour eux, bien qu'ils soient déjà tous plutôt familiers de ce genre de technologie intuitive.

Et si demain le VPI disparaissait de votre classe...

En plus des leçons traditionnelles, je peux leur montrer des films, leur faire écouter de la musique, j'ai toute leur attention. Alors une chose est sûre : je ne peux plus repartir en arrière ! Qu'on ne me le prenne surtout pas !

Propos recueillis par
Marie Leture



Hervé Rippe Adjoint

Associations et
subventions, Culture,
Fêtes et cérémonies,
Bibliothèque

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Le 8 mai, date anniversaire des 70 ans de la fin de la guerre, a été célébré par la mise en place de 69 œillets rouges et un œillet blanc. Les enfants du conseil municipal ont proposé une lecture.

« Dico Saône / Mont d'or »

Pour sa 11^{ème} édition, cette dictée gratuite et ouverte à tous, élèves des écoles primaires, des collèges, des adultes habitant le territoire du Val de Saône et des Monts d'Or, aura lieu le dimanche 29 novembre à 14h à Cailloux-sur-Fontaines. Inscriptions : à la bibliothèque ou à la mairie de Quincieux.



Forum des Associations et des Métiers

Il s'est tenu cette année, comme nous l'avions annoncé, au Boulodrome. Un changement dans la démarche lors de la réunion avec la commission, les associations et l'ADACQ nous a permis de prendre une décision collégiale.

Le forum a connu une bonne affluence et une belle dynamique grâce à la bonne volonté de tous.

Nous avons constaté des points négatifs tels que les problèmes de stationnement et la poussière à l'intérieur.

Les présentations sportives ont retenu toute l'attention, en particulier du jeune public, et les habitants ont pu rencontrer nos artisans. Ils étaient une vingtaine à faire découvrir leurs métiers, grâce à des animations de qualité.

Fête Nationale

L'organisation du 14 juillet, forte de son partenariat avec l'Amicale des pompiers, a connu encore une fois une belle réussite. 115 repas ont été servis et quelques 800 personnes ont assisté au feu d'artifice. Malheureusement, nous n'avons pas pu lancer les lanternes car le vent était beaucoup trop fort.

Nous avons prévu de les faire décoller à l'occasion du 8 décembre.

Exposition photos

« Enfants couleurs du monde »

Elle s'est tenue tout le mois de septembre à la Mairie. L'artiste Mme Laurence Levain a présenté son travail où la beauté et l'humanisme prennent toute leur place. La commission Culture désire mettre en place une exposition (photo, peinture, poterie...) chaque trimestre.

Mesdames et messieurs les artistes, n'hésitez pas à prendre contact avec la municipalité pour étudier la faisabilité et mettre en valeur votre travail.

Journées du Patrimoine

Elles étaient placées cette année sous le signe de l'architecture. Nous avons ouvert deux sites :

- la Chapelle a accueilli, en partenariat avec La Grange à Sons, une conteuse, Cathy Dupuys. Celle-ci est intervenue le samedi et le dimanche pour 4 séances. Elle a invité son auditoire (près de 70 personnes) à un voyage au fil de la Saône avec son spectacle intitulé « Histoires d'eau. Les secrets de la Saône ».
- la Mairie a ouvert ses portes tout le week-end afin que le public puisse découvrir une exposition sur les fouilles archéologiques initiées par l'INRAP ces dernières années.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon





Festival Saôn'Automne

Saôn'Automne est né d'une volonté de la commission Culture, Fêtes et cérémonies de mettre à l'honneur la culture sous toutes ses formes le temps d'un week-end à Quincieux. Pour cette première édition, nous avons choisi de nous concentrer sur une programmation musicale. C'est la somme des énergies de chaque membre de la commission et de plusieurs agents municipaux qui a permis, grâce aux sensibilités et aux bonnes volontés de chacun, de vous proposer les 25-26 et 27 septembre derniers ce festival où l'éclectisme musical était de mise.

Le public pour cette première édition était au rendez-vous : plus de 900 visiteurs !

Une ambiance conviviale et familiale, des concerts de qualité, un temps superbe : tout était réuni pour passer un agréable moment. Plusieurs associations de Quincieux ont tenu des stands de buvette et de restauration tout au long du week-end. Les spectateurs étaient ravis de profiter de lieux comme la Tonnelle ou le Parc de la Mairie. Ce festival a aussi permis d'investir autrement ces espaces publics.

La prochaine édition viendra s'enrichir d'autres formes d'art, nous sommes déjà preneurs si vous avez des idées... !

Bibliothèque municipale

Le **site Internet** de la bibliothèque est lancé depuis début juin. Les adhérents peuvent désormais consulter leur compte emprunteur en ligne et réserver à distance. Ce nouvel outil permet aux inscrits, mais également à toute personne en quête d'une information, de découvrir le catalogue en ligne, nos animations à venir et toutes les modalités d'inscription. Toutes les infos sur bibliotheque.quincieux.fr

En parallèle du site, le **Facebook** de la bibliothèque connaît un grand succès. Plus de 500 personnes suivent notre page sur laquelle nous relayons aussi bien nos programmes d'animation que la vie de l'établissement, coulisses incluses. Vous pouvez ainsi découvrir nos bureaux, l'envers du décor, et apprécier le travail de l'équipe.

Suivez nous sur Facebook : Bibliothèque Municipale de Quincieux

L'Apéro Musical du 4 juillet a été une réussite. Plus de 60 personnes sont venues écouter « Les Deux Oncles & Cie » tout en sirotant un verre à l'ombre du prunier. Formule très appréciée, l'Apéro Musical est le rendez-vous qui lance les grandes vacances et vous permet de découvrir chaque année de nouveaux artistes prometteurs.

Retrouvez « Les Deux Oncles & Cie » sur YouTube et Facebook



Prochaine animation samedi 21 novembre

« La tête dans les étoiles »

Cette journée placée sous le thème de l'astronomie vous offrira l'accès au planétarium gonflable lors des séances commentées par un spécialiste, une animation littéraire & scientifique menée de front par le médiateur culturel du Cultur'en Bus et la bibliothécaire, et des intermèdes contés en musique par les Contes Buissonniers.

Détail de la programmation dès le mois de novembre sur bibliotheque.quincieux.fr

La bibliothèque recrute des bénévoles

Vous aimez les enfants, (ra-)conter, sourire ? Nous recherchons des bénévoles ayant une fibre d'animateur et du temps en semaine pour accueillir et animer lors des accueils de classes et de la halte-garderie. Si vous êtes intéressés,

contactez Marie Leture au 04 78 9116 25 ou par mail : bibliotheque@quincieux.fr

Horaires d'ouverture :

- Mercredi : 14h-18h
- Jeudi : 15h-18h
- Vendredi : 15h-18h
- Samedi : 9h30-12h





Michèle Mureau
Adjointe
 Voirie et
 sécurité routière,
 Assainissement



Covoiturage

AUTO HOP est le dispositif de covoiturage spontané de proximité du territoire Saône Mont d'Or. Son objectif : faciliter les déplacements des habitants et des salariés du territoire en offrant un service de transport collaboratif utilisant le flux de véhicules en circulation.



A mi-chemin entre l'autostop et le covoiturage, AUTO HOP apporte une solution de mobilité pour des courts trajets au niveau local. Comme son nom l'indique et contrairement au covoiturage organisé, AUTO HOP ne nécessite pas de prise de rendez-vous et s'apparente dans ce sens à un système d'autostop, un dispositif toutefois sécurisé puisqu'une inscription en tant que piéton ou automobiliste est nécessaire.

Quincieux est désormais équipé d'une borne AUTO HOP : Quincieux Bottière. Elle a été installée devant le Garage Renault sur la RD51. Merci à Richard Plaisantin d'avoir accepté son installation sur sa propriété.

Il s'agit d'un point d'attente des piétons qui souhaitent effectuer un court trajet entre Quincieux et la gare de Saint-Germain au Mont-d'Or ou Neuville-sur-Saône.

L'estimation des temps d'attente pour les piétons est affichée sur les bornes. En heures de pointe, n'hésitez pas ! Temps d'attente de moins de 5 minutes garanti...

AUTO HOP compte désormais plus de 170 inscrits sur le territoire Saône Mont d'Or. Si le dispositif fait ses preuves, d'autres itinéraires pourront être étudiés, comme par exemple Quincieux-Trévoux.

AUTO HOP recrute des piétons et des automobilistes... Vous ne faites pas encore partie de la communauté AUTO HOP ? Rendez-vous sur : www.autohop.fr pour recevoir gratuitement votre kit.

Tél. : 04 72 08 29 39
 Mail : autohop@territoire-saone-mont-dor.fr

Aménagement rue du 8 mai 1945

C'est parti, les travaux d'aménagement de la rue du 8 mai ont commencé fin septembre.

L'enfouissement des réseaux a débuté à partir du passage à niveau et devrait se terminer fin 2015. Il sera suivi courant 2016 par la création de trottoirs, d'une piste cyclable et la mise en place d'un sens unique.

Le plan de circulation pendant les travaux est disponible en mairie et sur www.quincieux.fr

Éclairage et parking à la Résidence Plein Soleil

La campagne de mise aux normes de l'éclairage public (remplacement des ballons fluo) va commencer. Le premier site concerné est la résidence « Plein Soleil » qu'il faut rapidement sécuriser : mâts arrachés, fils dénudés qui traînent à même le sol.

Tous les lampadaires vont être remplacés pour un montant d'environ 22 000 €. Les travaux seront terminés pour la fin de l'année 2015.

Je compte sur le civisme de tous pour :

- respecter et faire respecter les équipements nouveaux et anciens qui vous sont confiés pour votre bien-être et votre sécurité,
- interpellier et sensibiliser les auteurs des dégradations,
- signaler en mairie tout dysfonctionnement et problème constaté.

De plus, l'utilisation abusive des places de parking nous oblige à numéroter les emplacements et à les attribuer à chaque logement.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Infos pratiques

Recensement militaire

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

Vœux du Maire

Ils auront lieu le samedi 16 janvier à 18h30 à la salle de l'Espace Maurice Plaisantin. Les prix du concours de fleurissement seront remis à cette occasion.

Nouveaux arrivants

L'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le samedi 16 janvier à 17h en mairie.

Guide pratique

Vous trouverez en complément de ce bulletin le guide pratique de Quincieux qui a été revu par l'équipe municipale afin de vous apporter toutes informations utiles dans votre vie quotidienne.

Elections régionales

Quand ?

Les 6 et 13 décembre 2015 à la MJC.

Pourquoi ?

La réforme territoriale a pour objectif de rendre l'État plus efficace dans le nouveau cadre régional créé par la loi du 16 janvier 2015. Elle vise à renforcer les capacités de pilotage stratégique au niveau des grandes régions.

Elle s'accompagne d'une modernisation de la fonction publique, avec comme objectifs l'amélioration de la qualité du service public, son accessibilité dans tous les territoires et le renforcement de la cohésion sociale territoriale.

Au total, la France métropolitaine passera de 22 régions à 13.

En ce qui nous concerne, notre région «Rhône-Alpes» fusionne avec la région «Auvergne».

A quoi ça sert ?

Les conseillers régionaux sont élus pour six ans. Ils siègent au conseil régional.

Les principaux domaines d'intervention de la région sont le développement économique, les lycées, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, l'aménagement du territoire et les transports.

Comment vote-t-on ?

Comme pour les scrutins nationaux, peuvent voter aux élections régionales les Françaises et les Français âgés de 18 ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, inscrits sur les listes électorales.



Prochains conseils municipaux

Le prochain conseil municipal aura lieu le 3 novembre 2015.

Retrouvez les comptes-rendus complets de tous les conseils municipaux ainsi que l'ordre du jour quelques jours avant, sur notre site internet www.quincieux.fr

Conseil municipal du 23 juin

Installation conseiller

Marcel Patin a été installé comme conseiller municipal suite à la démission d'Emmanuel Peyre De Fabrègues.

Matin Câlin

Le conseil municipal a approuvé l'ouverture de la structure durant les vacances scolaires.

Temps d'activités périscolaires (TAP) et cantine

Le conseil municipal a validé la création de tarifs pour les TAP. Il est prévu un tarif dégressif pour les familles ayant plusieurs enfants scolarisés sur la commune. Le tarif du repas de cantine a été réévalué et fixé à 3,70 €. Les autres tarifs restent inchangés. Le conseil municipal a également adopté de nouveaux règlements intérieurs de fonctionnement pour la cantine et les TAP.

Charte Zéro Pesticide

Dans le cadre de la mise en place d'une démarche environnementale communale et de l'interdiction prochaine de l'utilisation des produits phytosanitaires, le conseil municipal a décidé son adhésion à la charte régionale d'entretien des espaces publics – Objectif Zéro Pesticide.

Délégations de service public

Le conseil municipal a délégué la gestion de la crèche Matin Câlin à la SLEA et a reconduit Léo Lagrange pour la gestion de l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire.

Les contrats sont conclus pour une durée de 3 ans, soit jusqu'en septembre 2018.

Conseil municipal du 21 juillet

Tarifs Saôn'Automne

La commune organise fin septembre un festival de musique proposant des représentations en extérieur et en intérieur.

Le conseil municipal a validé l'instauration d'un tarif unique de 5 € pour les spectacles se déroulant à la MJC, à l'EMP et à l'église. Ce tarif ne s'applique qu'aux personnes majeures.

Subvention au FCRD

Le conseil municipal a accordé une subvention au Football Club Rive Droite pour l'entretien d'un véhicule que le club doit acquérir et qui pourra être mis à disposition des associations de la commune.

Contrat d'apprentissage

Le conseil municipal a approuvé l'accueil d'un apprenti en BTSA « Aménagement paysager » encadré par un agent au sein du service technique.

Convention avec la MJC

Afin que la MJC puisse intervenir dans le cadre des TAP, une convention va être signée pour fixer les modalités de cette intervention notamment en terme de règlement des prestations.

Demande de subvention

Le conseil municipal a validé la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour l'acquisition d'un véhicule équipé d'un porte outils.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Conseil municipal du 3 août

Ilot des platanes

Délibération modificative : Le conseil municipal a définitivement validé la vente du tènement « Ilot des platanes » à la SCI NOAHO pour un montant de 551 200 €.

Le projet prévoit une clause de pré-commercialisation.

Conseil municipal du 22 septembre

Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H)

Le conseil municipal a pris acte des orientations générales du projet de la Métropole de Lyon.

Convention minibus

Approbation du projet de convention valant règlement de mise à disposition à titre gratuit d'un minibus au profit d'associations dont les activités présentent un intérêt public communal.

SYDER

Demande au SYDER de la reprise par la commune de la compétence optionnelle « Eclairage public ». Le retrait de la commune du SYDER prendra effet le 1^{er} janvier 2016.

Commissions municipales

Suppression de la commission « rythmes scolaires » créée pour la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.).

Désignation de Sylvain Casasola au sein de la commission Communication.

Logement locatif social

Approbation de l'adhésion de la commune à la démarche « fichier commun du Rhône » avec une participation financière annuelle de 131 € et du principe que la commune se positionne comme service enregistreur des demandes de logement locatif social.

Monique Aubert, adjointe à la Petite Enfance, Jeunes et Seniors a été désignée membre titulaire et Anne-Marie Geist, conseillère municipale comme membre suppléant pour représenter la commune au sein de l'Assemblée Générale de l'association gérant le fichier commun.

Café des Platanes

Revalorisation du montant de la redevance du contrat de location gérance du Café des Platanes : établi mensuellement à 1 000 € TTC à compter du 1^{er} octobre 2015 jusqu'à la fin de la réalisation de l'opération « Ilot des platanes ».

Directeur de la publication : Pascal DAVID

Rédacteurs en chef :
Marie LETURE et Véronique PINCEEL

Conception : ROUGEVERT Communication

Tirage : 1500 exemplaires



Mairie de Quincieux

Adresse : 30 rue de la République
Tél. : 04 78 91 10 11 - Fax : 04 78 91 17 83
Mail mairie : contact@quincieux.fr
Site Internet : www.quincieux.fr
Permanence adjoint : 06 32 90 82 12
Bureaux ouverts : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 17h30, mercredi et samedi 9h à 12h

Marché de Noël

QUINCIEUX EMP

**Dimanche 6 décembre
10h à 18h**

**De nombreux exposants :
Artisanat, produits du terroir...
dans une ambiance festive**

Buvette et restauration

Vente de sapins

Vin chaud et marrons

Promenade en calèche

Maquillage

**Contes
pour enfants**